

Achats responsables : démarche structurée autour du SPASER au CHU de Montpellier

Sanitaire et Médico-social

Date de publication : 19 novembre 2024

Généralités

Objectif :

En tant que 1er employeur de Montpellier Méditerranée Métropole et acheteur public avec un budget achat annuel supérieur à 450 millions d'euros, le CHU se doit d'intégrer de nouvelles réflexions quant aux impacts sociaux et environnementaux de sa politique d'achat. Face à l'urgence climatique, le CHU recherche activement des solutions pour réduire les impacts environnementaux liés à ses achats. En 2019, 59% des émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité étaient liées aux achats en produits de soin.

Le SPASER du CHU de Montpellier fixe des objectifs ambitieux et dresse une liste de solutions opérationnelles envisagées pour accélérer les transitions sociales et écologiques. Le SPASER doit permettre d'avancer sur l'un des 4 axes de notre Stratégie Bas Carbone : "Favoriser les achats responsables et le réemploi". Il se décline en 3 axes d'engagement :
1. Promouvoir l'économie circulaire et la sobriété par l'analyse du juste besoin
2. Développer les engagements environnementaux du CHU de Montpellier et du GHT Est-Hérault et Sud-Aveyron
3. Développer les engagements en faveur de l'emploi et entretenir des relations équilibrées avec les fournisseurs et sous-traitants du CHU et du GHT

Etapes de mise en oeuvre

L'équipe projet est constituée par le Secteur Juridique de la Direction des Achats et des Approvisionnements ainsi que par l'équipe RSE de la Direction des Affaires Institutionnelles et Territoriales. Le projet s'est appuyé sur tout le travail réalisé en amont par les équipes et s'est déroulé sur 6 mois en 2024 :
1. En amont : Mise en place d'un partenariat avec la Métropole pour faire de la commande publique un vecteur d'inclusion via la Plateforme Clause Sociale de la Métropole de Montpellier, véritable guichet unique de mise en oeuvre des clauses sociales à l'échelle du territoire, cofinancée par l'Europe (FSE) et l'État.
2. En amont (2022/2023) : co-construction de la Stratégie Bas Carbone du CHU à partir d'un Bilan Carbone Scope 3 et d'ateliers de travail avec 80 professionnels de l'établissement puis incription de cette Stratégie Bas Carbone au coeur du Projet d'établissement 2023-2027
3. Printemps 2024 : Benchmark des SPASER publiés
4. Printemps 2024 : Proposition des grandes lignes directrices du SPASER et validation par la Direction Générale
5. Eté 2024 : Elaboration du SPASER à partir des orientations données par la Direction Générale, la Stratégie Bas Carbone et les études sectorielles sur le sujet
6. Eté 2024 : Validation des actions proposées par les Pôles HU et les Directions identifiés
7. Rentrée 2024 : Finalisation et mise en forme du contenu avec les équipes communication
8. Rentrée 2024 : Présentation du SPASER en Conseil de Surveillance et diffusion en interne puis en externe

Essaimage

Les principaux leviers

- Disposer d'un fort engagement de la Direction des Achats et des Approvisionnements
- Disposer d'un soutien de la Direction Générale notamment au travers du Projet d'Etablissement
- Identifier des programmes de soutien et d'accompagnement sur le territoire
- S'appuyer sur une acculturation des Pôles HU et des Directions aux enjeux de la transition écologique, aux leviers

Les principaux freins

Trouver le bon équilibre entre ambition et réalisme pour que les actions permettent de véritables améliorations tout en restant acceptables pour les professionnels, cela nécessite de nombreux échanges en amont et une bonne connaissance des problématiques des différentes Directions. L'évolution des pratiques d'achat est chronophage pour les acheteurs : réflexion sur l'organisation pour dégager du temps, mise à disposition d'outil pour faciliter la réflexion,

d'actions conrets dans leurs secteurs et aux priorités définies par l'établissement

formations à l'achat durable, mise en place d'un COPRO achats responsables pour répondre aux éventuelles questions et problématiques des acheteurs.

Témoignages

Nous proposons des outils aux acheteurs pour qu'ils puissent questionner plus facilement les fournisseurs sur leurs engagements environnementaux et l'impact carbone de leurs produits et services. Ces outils ont permis de passer de 13% de marchés publics passés en 2023 avec une dimension environnementale à 37% à fin septembre 2024. Dans le cadre de nos investissements immobiliers par exemple, des clauses environnementales sont insérées dans les marchés publics de travaux pour mieux prendre en compte le risque de canicule accru, améliorer l'efficacité énergétique et le confort thermique. Cela se traduit par des mesures concrètes :
- Façades blanches qui absorbent très peu les rayons du soleil ;
- Isolation thermique des murs par l'extérieur pour réduire les déperditions de chaleur ;
- Fenêtres à double vitrage et encadrements en PVC.

Marie-Ange Péridont-Fayard, Directrice adjointe Schéma Directeur Immobilier et RSE

Le CHU est particulièrement sensible et conscient de son rôle économique et en faveur de l'emploi au sein de son territoire mais aussi dans sa Région. Le CHU s'engage à faciliter l'accès de ses marchés aux TPE et PME. En moyenne, 50% des marchés du CHU sont attribués à des TPE et PME chaque année. Depuis 2020, plus de 37000 heures d'insertion sociale ont été proposées par les titulaires des marchés de travaux.
En 2022, 68% des dépenses de travaux ont été payées à des fournisseurs de la Région Occitanie. En 2023, sur 1826 fournisseurs titulaires de marchés « tertiaires », 35% sont implantés dans l'Hérault et 48% en Occitanie. Nous veillons à garder le cap de notre engagement en restant visibles, avec des marchés accessibles tout en restant tournés vers l'innovation.

Florence Marques, Directrice des Achats et Approvisionnements

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

developpementdurable@chu-montpellier.fr

Les ressources

Temps

Env. 3 personnes pendant 6 mois qui ont dédié 1/2 à 1 journée par semaine

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Pas de personnel supplémentaire

Peu

L'établissement

Date de mise en œuvre : 2 mai 2020

Durée du projet : 6 mois

CHU de MONTPELLIER 34295

Type de structure : Sanitaire et Médico-social / Public

Obligation réglementaire : Oui

Articles L2111, L2112 et L3-1 du Code de la Commande Publique, Loi climat et résilience du 22 Aout 2021, Loi industrie verte du 23 octobre 2023

Déclenchement
Cette réflexion a été lancée dans le cadre des évolutions règlementaires et a été approfondie pour répondre aux ambitions de la Stratégie Bas Carbone du CHU ainsi qu'aux objectifs de rationalisation.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

7/10

Remplace une pratique existante

Des compétences en interne

Nécessité de faire du sourcing, du benchmark pour identifier des solutions existantes qui pourraient être déployées rapidement mais également de se former à l'achat durable

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

Appui de Montpellier Méditerrannée Métropole pour le développement des clauses sociales ainsi que des plateformes qui recensent les bonnes pratiques (RAPIDD, RECOCC)

A considérer

Des équipements, du matériel

Projet ayant pour principale finalité le changement de pratiques

Peu

Des financements (internes et externes)

Peu

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Défi n°1 du projet d'établissement du CHU : Se transformer vers l'hôpital bas carbone

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

La réflexion initiée avec les acheteurs a permis de passer de 13% de marchés publics passés en 2023 avec une dimension environnementale à 37% à fin septembre 2024. Mise en service d'une plateforme de réemploi qui a permis d'éviter 8,5 tonnes de déchets.

Sur les professionnels : Impacts positifs

Fédérer autour des enjeux du développement durable en donnant des outils aux acheteurs pour s'approprier ces sujets, en proposant à tous les agents de contribuer au réemploi via la plateforme de réemploi Broc'Santé, en initiant une réflexion collective auprès de tous les blocs pour rationnaliser la composition des trousses opératoires.

Sur les usagers : Impacts positifs

Baisse des émissions de gaz à effet de serre

Sur l'organisation : Impacts positifs

Permettre à chaque Direction et Pôle HU de contribuer à la Stratégie Bas Carbone à son échelle

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Mise en service d'une plateforme de réemploi qui a permis d'économiser 85,7k€.